



4545, av. Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1V 0B2
tél. : 514 252-3345 | fax : 514 252-3346
www.golfquebec.org

SUBVENTION – ENTRAÎNEUR DE GOLF COMMUNAUTAIRE

Formation des *Entraîneurs de golf communautaire* (PGA du Canada – PNCE)

Il s'agit d'un soutien financier pour couvrir une partie des frais d'inscription.

Cette formation s'adresse aux personnes intéressées à intervenir auprès des enfants pour les initier au golf. Il peut s'agir du responsable des juniors de votre club, un parent membre de votre club, un membre de votre personnel, un junior de votre programme qui pourrait aider les plus jeunes.

Les membres et les non-membres de la PGA du Canada sont admissibles à cette formation. Elle est d'une durée de 2 jours dont une partie est à l'extérieur. Il faut être âgé de 16 ans et plus.

Conditions d'admissibilités pour une subvention :

- Vous devez être inscrit en tant qu'instructeur du programme Premiers élans pour la saison 2018;
- Être référé par un membre de la PGA du Canada;
- Être associé à un club ou à un organisme qui offre des services de développement du golf junior;
- Être membre de Golf Québec / Golf Canada (amateur) ou de la PGA du Canada (professionnel).
- Le club doit être membre de Golf Québec.

Procédures :

- a) Faire une demande de subvention par courriel à pclement@golfquebec.org;
- b) Écrire un court texte qui précise votre engagement et votre rôle au club dans le programme de golf junior pour la saison 2018;
- c) Fournir une lettre de recommandation du professionnel de la PGA du Canada qui soutient votre candidature ou d'un membre de la direction du club;
- d) Fournir une preuve d'inscription à la formation.

Le nombre de subventions est limité. Les demandes seront évaluées et attribuées selon le principe de premier arrivé, premier servi.

Notes :

- a) Le montant de la subvention est de 300 \$;
- b) Le nombre est limité;
- c) Un maximum d'une subvention par club.

**POUR VOUS INSCRIRE À LA FORMATION,
VOUS DEVEZ CONTACTER LA PGA DU CANADA.**